Smaïl Hamdani enterré au cimetière d'El Alia

Page 24

CYBERCRIMINALITÉ

Un millier de crimes électroniques traités par la police en 2016

Page 5

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5698 - JEUDI 9 FÉVRIER 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

VIOLENCE À L'ÉCOLE

Installation d'une commission interministérielle

Page 4

ASSAINISSEMENT DU FICHIER ÉLECTORAL

POMME DE DISCORDE ENTRE L'OPPOSITION ET L'ADMINISTRATION

Le directeur par intérim des Affaires juridiques et des libertés publiques au ministère de l'Intérieur, Lakhdar Amara, a appelé hier sur les ondes de la Chaîne III les 71 formations politiques agréées à «être présentes dans toutes les circonscriptions du pays, soulignant qu'il ne s'agit nullement d'une «mesure visant à exclure quelque prétendant que ce soit».

PAGE 3



DES INVESTISSEMENTS DE «QUALITÉ» PRÉVUS POUR LES DEUX PROCHAINES ANNÉES

L'ALGÉRIE A LES ATOUTS POUR DEVENIR L'ATELIER DE L'UE

Les investissements réalisés ces dernières années et ceux prévus durant les deux prochaines par les opérateurs européens semblent avoir fait de l'Algérie un partenaire de choix pour la relance des économies de l'Union européenne, Quand bien même les visées restent le marché local ou encore celui, de plus en plus prometteur, de l'Afrique.

Page 2



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

COMMERCE EXTÉRIEURE

La facture d'importation du sucre en hausse en 2016

LES IMPORTATIONS de sucre et de ses matières premières (sucres blanc, roux, de betterave brute, de canne à sucre, sirop de lactose...) ont augmenté à 871,7 millions de dollars (usd) en 2016 contre 714,76 millions usd en 2015. Quant aux quantités des importations de sucre, elles ont également marqué une hausse à 2,03 millions de tonnes (Mt) contre 1,93 Mt, selon le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).
Ainsi, le coût des importations de sucre a grimpé de près de 22% en 2016 tandis que les quantités importées ont augmenté de 5,25%. Cette hausse de la facture du sucre s'explique non seulement pas l'augmentation des quantités importées mais aussi par le renchérissement des prix à l'importation par l'Algérie de cette denrée alimentaire. En effet, le prix moyen à l'importation du sucre roux a été de 398 usd/tonne sur les 10 premiers mois de 2016 contre 358 usd/t à la même période de 2015, soit une hausse de 11,2%. Même tendance pour le sucre blanc dont le prix à l'importation a augmenté à 522 usd/t contre 506 usd/t (+3,2%). Sur les marchés mondiaux, les cours du sucre continuent à flamber: dans son dernier rapport, l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a indiqué que l'indice des prix de ce produit alimentaire avait fait un bond spectaculaire de près de 10% en janvier 2017.

M. B.

TRANSFERT ILLÉGAL DE DEVISES

Saisie de 30 000 euros à Oum Tboul par les Douanes

UNE SOMME de 30 000 euros, soit près de 4 millions de dinars algériens, a été saisie mardi sur un voyageur en partance vers la Tunisie, a-t-on appris auprès des services des douanes d'El Tarf. La saisie a eu lieu au cours d'une fouille corporelle au poste frontalier d'Oum Tboul (El Kala), a ajouté la même source, précisant que le voyageur, 50 ans, avait soigneusement dissimulé cette somme d'argent espérant tromper la vigilance des douaniers.
Les mêmes services ont, par ailleurs, rappelé que 40 000 dinars tunisiens ont été saisis, récemment, sur un autre voyageur à destination de la Tunisie. Selon le règlement des Douanes algériennes, chaque voyageur est tenu de déclarer son argent à l'entrée et à la sortie des frontières du pays, en vue de lutter contre la fuite de la devise.

S. N.

FAUX-MONNAYEURS

Un réseau démantelé à Sidi Aïssa

UN RÉSEAU criminel de falsification de monnaie composé de trois personnes a été démantelé par les éléments de la Sûreté de la daïra de Sidi Aïssa (M'sila), a indiqué la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. L'opération a été menée suite à des informations ayant permis à la police judiciaire de cette Sûreté de daïra d'interpeller un suspect en possession de 12 000 DA de faux billets en coupures de 2 000 DA, selon la même source.
La perquisition de la maison du mis en cause sur instruction du procureur de la République de Sidi Aïssa a donné lieu à la découverte de 640 000 DA de billets falsifiés en coupures de 2 000 DA, a-t-on précisé. L'enquête a conduit à l'arrestation du principal accusé et à la saisie de 3 faux billets de 2 000 DA, une imprimante, un scanner et une unité centrale de micro-ordinateur ainsi qu'un montant de 24 000 DA provenant des activités de faux-monnayage, a ajouté la cellule de communication qui fait état aussi de l'arrestation d'un troisième complice.
Présentés devant le juge instructeur de Sidi Aïssa, les deux premiers accusés ont été placés sous mandat de dépôt, tandis que le troisième a été mis sous contrôle judiciaire.

B. C.

DES INVESTISSEMENTS DE «QUALITÉ» PRÉVUS POUR LES DEUX PROCHAINES ANNÉES

L'Algérie a les atouts pour devenir l'atelier de l'UE

Les investissements réalisés ces dernières années et ceux prévus durant les deux prochaines par les opérateurs européens semblent avoir fait de l'Algérie un partenaire de choix pour la relance des économies de l'Union européenne, Quand bien même les visées restent le marché local ou encore celui de plus en plus prometteur de l'Afrique.



Sous le titre «Algérie, nouvel atelier de l'Europe», le magazine d'économie français Entreprendre a mis l'accent dans sa dernière livraison, sur les opportunités d'investissement qu'offre le grand pays de la rive Sud méditerranéenne. Le rédacteur de l'article est revenu sur les dernières «souplesses» accordées par le gouvernement en matière d'ouverture du marché aux investisseurs des deux rives. Ce partenariat est appelé à se concrétiser davantage dans plusieurs secteurs où «le savoir-faire français est reconnu», écrit le journal, à l'image de l'agriculture et de l'agro-industrie, de la santé et de l'industrie pharmaceutique, de l'industrie automobile et des technologies de l'information et de la communication.
Parmi les points soulevés par le rédacteur, celui de la «colocalisation», terme lancé par Arnaud Montebourg au temps où il était ministre du Redressement productif et qui consiste en une pratique économique où chacune des deux parties pourrait tirer profit de l'investissement in situ des entreprises de l'autre. Deux exemples rehausseront ces nouvelles perspectives dont les effets commencent à se faire sentir : ceux de la reprise en France par le patron de Cévital de l'usine Brandt et l'implantation de l'usine Renault dans l'Oranie.
L'écrit met ainsi en exergue les objectifs visés par l'implantation de l'usine de Oued T'lilet qui ne menace en aucune manière, est-il précisé, celles implantées dans l'Hexagone dans la mesure où les produits de la fabrique oranaise visent le marché africain, inondé par les véhicules asiatiques. Autre point relevé par le journal, les compétences avérées des entrepreneurs algériens les capacités des industriels locaux à suivre leurs homologues européens, notamment dans la sous-traitance, thème cher au chef du département de l'Industrie algérienne, lequel a, à maintes reprises, appelé les opérateurs des deux pays à saisir cette opportunité. En effet, d'un côté, la France cherche à redresser son économie, et de l'autre, l'Algérie, au vu des fluctuations des prix des hydrocarbures et voulant se débarrasser de sa dépendance énergétique, cherche à diversifier son économie. Des ambitions que chacune des parties pourrait réaliser dans un partenariat gagnant-gagnant.
L'option avait aussi été soulevée et largement débattue lors du forum algéro-français tenu en mars dernier à Alger et qui avait réuni plus de deux cents opérateurs des deux pays. Un appel avait été lancé alors aux entreprises françaises qu'elles pouvaient renouer avec la croissance en Algérie en tissant des partenariats solides et durables avec les entreprises algériennes pour la réalisation des projets d'investissement à travers notamment la colocalisation et la production. Le secteur privé algérien, qui a une connaissance pointue du marché national et de la réglementation et qui a de grandes ambitions, aussi bien en Algérie que dans le continent africain, avait été présenté comme prometteur.

Amine B.

COOPÉRATION COMMERCIALE ET DE SAINE CONCURRENCE

Accord entre la SAA et la Cash

LA SOCIÉTÉ algérienne des assurances (SAA) et la Compagnie algérienne des assurances dans le secteur des hydrocarbures (Cash) ont signé un protocole d'accord de coopération commerciale et de saine concurrence. Portant exclusivement sur les grands assurés (risques entreprises), cet accord vise à introduire «plus de déontologie dans le secteur des assurances pour faire en sorte qu'il y ait un respect entre les compagnies d'assurance elles-mêmes, et également vis-à-vis de leurs clients», explique M. Omar Akchiche, conseiller du P-dg de la SAA. Premier du genre en Algérie, cet accord s'articule autour de trois volets essentiels. Il s'agit, désormais, de s'assurer que la situation financière de chaque grand client à l'égard de sa compagnie d'assurance soit apurée lorsqu'il souhaite changer d'assureur, précise le même responsable.
A ce propos, un responsable de Cash explique que ces cas se produisent lorsque certains risques industriels exigent de l'assuré le paiement de polices d'assurance élevées. Dans ce genre de situation, la compagnie d'assurance peut accorder à l'assuré un échéancier lui permettant de régler progressivement les primes d'assurances dues.
Cependant, il arrive que certains clients changent de société d'assurance sans avoir apuré leurs dettes auprès de leur ancien assureur. ais avec cet accord entre SAA et Cash, l'assuré ne pourra pas changer d'assureur dans le cas où il n'aura pas assaini sa situation financière (si l'assuré veut passer d'une de ces deux compagnies à l'autre).
S'agissant du deuxième volet de cet accord, chacune des deux compagnies s'est engagée à ne pas fixer la police d'assurance à un montant inférieur à celui proposé par l'autre pour les risques entreprises. Quant au troisième volet, les deux compagnies envisagent d'utiliser les capacités nationales de réassurance lorsqu'il s'agit de grosses affaires, et ce, à travers le partage du risque entre ces deux sociétés, et d'éviter ainsi le recours aux compagnies internationales de réassurance.
Mais pour plus d'efficacité, M. Akchiche souhaite l'élargissement de cet accord aux autres sociétés d'assurances publiques et privées. De tels protocoles d'accord visent à promouvoir la coassurance et l'échange d'informations concernant la clientèle assurée et à assurer une pratique concurrentielle fondée sur des principes professionnels et d'éthique, poursuit-il.
La coassurance est une technique par laquelle plusieurs compagnies d'assurance garantissent un même risque au moyen d'un même contrat en vue d'en limiter les conséquences, permettant ainsi un partage des risques entre plusieurs compagnies d'assurance. En cas de réalisation d'un sinistre, le principe de coassurance permet aux compagnies concernées de faire face aux remboursements prévus sans pour autant mettre en péril leur santé financière. Pour rappel, le chiffre d'affaire global du secteur des assurances a augmenté à près de 70 milliards de DA au premier semestre 2016 (dernier chiffre disponible), soit une hausse de 3,2% par rapport à la même période de 2015.
L'activité de réassurance a enregistré un montant de près de 15 milliards de DA au 1er semestre 2016 (hausse de 18,5% par rapport au 1er semestre 2015), dont 13,5 milliards de DA en affaires nationales, et dont la part la plus importante revient à l'incendie (44,3% de la totalité) et aux branches engineering (19%) et transport (16%).

S. T.

ASSAINISSEMENT DU FICHIER ÉLECTORAL

Pomme de discorde entre les partis de l'opposition et l'administration

Le directeur par intérim des Affaires juridiques et des libertés publiques au ministère de l'Intérieur, Lakhdar Amara, a appelé hier sur les ondes de la Chaîne III les 71 formations politiques agréées à «être présentes dans toutes les circonscriptions du pays, soulignant qu'il ne s'agit nullement d'une «mesure visant à exclure quelque prétendant que ce soit».



Amara a tenu à rappeler que dans un passé très récent , il y avait beaucoup de «listes indépendantes» qui, pour contourner les souscriptions, se faisaient parrainer par des partis politiques et qu'en échange, ces derniers «faisaient appel à ces listes pour être présents» dans le paysage politique. Les nouveaux textes de loi, y compris celui relatif au régime électoral dans son article 37 de ladite loi, exigent des partis d'avoir 4% des suffrages exprimés lors des précédentes législatives pour pouvoir participer à celle prévu au courant de ce premier semestre.

«Les partis qui n'ont pas réuni ce taux de 4 % peuvent participer, suivant le mode de la souscription où il est demandé de réunir 250 signatures pour chacun des sièges à pourvoir», a indiqué récemment le SG du ministère de l'Intérieur, Hocine Mazouz.

Ce dernier a fait part de l'objectif d'assurer un assainissement idoine du fichier électoral et de garantir une stricte application de la loi lors du prochain scrutin : «Pour ce qui est du fichier électoral, nous tenons à ce que son assainissement soit accompli suivant l'utilisation des nouvelles technologies dont dispose le ministère de l'Intérieur. Cette méthode est la plus fiable», appuie encore Hocine Mazouz.

En effet, la révision exceptionnelle des listes électorales a été entamée hier. Cette opération doit se poursuivre jusqu'au 22 du mois courant, sous la supervision de la Haute instance indépendante de surveillance de élections(HIISE). Contrairement aux précédents rendez-vous électoraux, les prochaines élections bénéficieront notamment des avantages offerts par les nouvelles technologies, dont l'actualisation des listes électorales, grâce au registre national de l'état civil (informatisé) qui évite la double inscription et facilite la radiation.

En effet, la loi organique relative au régime électorale stipule que «nul ne peut être inscrit sur plusieurs listes électorales». Les nouvelles technologies devraient également faciliter la révision des listes électorales, lesquelles ont subi de grandes modifications en raison de nombreuses opérations de relogement dans de nombreuses régions du pays.

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, avait estimé en novembre dernier, à l'issue de l'opération de révision annuelle des listes électorales, que le corps électoral était composé de 22 079 578 électeurs, avant la fin du délai des recours. La numérisation des fichiers électoraux, tant souhaitée par la classe politique, devrait gagner en efficacité et en célérité dans le traitement de toutes les opérations d'inscription, de réinscription, de correction des doubles enregistrements ou de changement de domicile des électeurs.

Les propos du ministre laissent entendre qu'un assainissement du fichier électoral est en vue pour baliser la voie à de nouvelles élites capables de hisser la barre très haut et d'assurer une gestion efficiente des affaires du pays.

Hocine Adryen

59e ANNIVERSAIRE DES ÉVÉNEMENTS DE SAKIET SIDI YOUCEF

Le Président Bouteflika félicite son homologue tunisien

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de vœux à son homologue tunisien Beji Caïd Essebsi, à l'occasion du 59e anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youcef, dans lequel il lui a réaffirmé «sa volonté sincère de renforcer et de promouvoir les relations bilatérales privilégiées unissant les deux pays». «Il m'est agréable, à l'occasion de la commémoration du 59e anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youcef, de vous présenter au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos vœux les meilleurs de santé et de bien-être et à votre peuple frère davantage de progrès et de prospérité dans la quiétude et la sérénité», a écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Tout en méditant cette épopée héroïque où le sang de nos valeureux martyrs a fusionné, renforçant davantage les liens de fraternité et de solidarité qui unissent le peuple algérien et le peuple tunisien frère qui n'a pas hésité à accueillir les révolutionnaires de l'Algérie et à soutenir leur lutte pour la liberté et l'affranchissement du joug du colonialisme, nous nous inclinons à la mémoire des victimes de l'agression barbare de ce 8 février 1958, priant Dieu Tout-Puissant de les accueillir en Son vaste paradis», a affirmé le président Bouteflika. «Je tiens, en cette occasion, à vous réaffirmer notre volonté sincère de renforcer et de promouvoir les relations bilatérales privilégiées qui unissent les deux pays de manière à répondre aux aspirations de nos deux peuples à davantage de coopération, de solidarité et de cohésion au mieux de leurs intérêts communs».

Notons que la Tunisie et l'Algérie, comme chaque année, ont commémoré hier le 59e anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youssef, qui marquent les raids perpétrés par l'armée française sur la région lors de la guerre d'Algérie, faisant des dizaines de morts et de blessées parmi les civils.

Une cérémonie a été organisée sur les lieux en présence des officiels des deux pays, pour rendre hommage aux martyrs, victimes de la barbarie de l'ancien colonisateur, et réaffirmer la solidité des liens tuniso-algériens et leur communauté de destins que ces épisodes historiques douloureux ne font que renforcer.

Le président de la République tunisien, Béji Caïd Essebsi, a adressé également un message de félicitations au président Abdelaziz Bouteflika où il souligne que la commémoration de ces évènements constitue une source de fierté pour les deux peuples, eu égard aux grands sacrifices consentis par les martyrs tunisiens et algériens pour la gloire des deux pays. «C'est, également, l'occasion de leur rendre hommage et de prier pour leurs âmes, tout en s'inspirant d'un aussi bel exemple de don de soi pour défendre l'intégrité de nos deux pays», a ajouté Caïd Essebsi. «En commémorant dans le recueillement cette bataille épique au cours de laquelle le sang des deux peuples s'est mêlé, nous réaffirmant notre attachement à ce qu'elle perdure dans la mémoire collective, symbole de fraternité et de cohésion et source d'inspiration pour les générations présentes et futures». A la fin de son message, le président Caïd Essebsi a insisté sur la volonté de raffermir les relations de fraternité et de coopération avec l'Algérie, en consécration des aspirations des deux peuples à davantage de complicité et à l'édification du Grand Maghreb arabe, indique un communiqué de la présidence de la République tunisienne.

M. B.

COOPÉRATION PARLEMENTAIRE ENTRE L'ALGÉRIE ET LA FRANCE

Elizabeth Guigou : «Notre relation est excellente»

LE PREMIER ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger Mme Elizabeth Guigou, présidente de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française, en visite en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Cette rencontre a permis de «procéder à un large échange de vues, notamment dans le domaine parlementaire. Les deux responsables ont convenu de consolider les bonnes relations traditionnelles de coopération qu'entretiennent les deux pays», précise la même source.

L'entretien a ensuite porté sur «un certain nombre de questions régionales et internationales d'intérêt commun et les conflits dans la sous-région.

L'accent a été mis sur l'importance de la concertation et de la coordination pour la recherche de solutions viables et durables à même de garantir la paix et la stabilité dans la région», ajoute-t-on. L'audience s'est déroulée en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Ghania Eddalia.

La coopération parlementaire entre l'Algérie et la France «est excellente», a indiqué hier à Alger la présidente de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée française, Elisabeth Guigou. «La coopération parlementaire entre l'Algérie et la France est excellente et reflète les bonnes relations qu'entretiennent les deux pays», a déclaré à la presse Mme Guigou à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa.

Elle a indiqué que «l'excellence» des relations parlementaires se traduit aussi par les «fréquentes» rencontres entre les présidents des deux Assemblées nationales. Mme Guigou a déclaré avoir évoqué avec M. Ould Khelifa la coopération bilatérale et les grands sujets internationaux, soulignant que la France «salue» tout ce qui est entrepris par l'Algérie pour l'instauration de la paix dans la région. Elle a cité dans ce sens l'Accord de paix et de réconciliation nationale au Mali et les efforts de l'Algérie pour la paix en Libye.

T. R.

RÉUNIONS DE LA COMMISSION JURIDIQUE DU PARLEMENT ARABE

Une délégation algérienne participe aux travaux au Caire

L'ASSEMBLÉE nationale populaire (APN) participera aux réunions de la commission des affaires législatives, juridiques et des droits de l'Homme du Parlement arabe, prévues au Caire du 9 au 14 février, a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée.

Conduite par le député Nouredine Essed en sa qualité de président de ladite commission, la délégation algérienne participera également aux réunions de la sous-commission chargée de la réconciliation et du Bureau du Parlement, conclut la même source.

R. N.

EHS D'ILMATHEN (BÉJAÏA)

Les travailleurs en grève depuis une semaine

L'ÉTABLISSEMENT hospitalier spécialisé en rééducation d'Ilmathen, dans la wilaya de Béjaïa, est paralysé depuis une semaine. C'est la énième grève cyclique qu'observent les travailleurs sous la houlette du SNAPAP et du SNPSP pour exiger «le départ immédiat» de leur ancien-nouveau directeur et la restitution du logement de fonction qu'il occupe. Ce directeur qui avait été relevé en avril 2014 de ses fonctions avait été réinstallé et depuis, c'est un bras de fer entre les travailleurs et lui. Ces derniers ont tenu une assemblée générale le 20 octobre 2016 et ont décidé d'une grève cyclique pour exiger sa révocation. Sa réinstallation au même poste et dans le même centre est perçue par les travailleurs comme une provocation. Ces derniers redoutent des représailles de la part de ce responsable, qui est amplement contesté. «Suite à l'inattendue et l'irréfléchie nouvelle nomination de cet ancien directeur, démis de ses fonctions en avril 2014 pour sa gestion catastrophique sur tous les plans, le personnel de l'EHS considère que cette décision vient pour déstabiliser le bon fonctionnement de l'établissement.», écrivaient les travailleurs mécontents de l'EHS d'Ilmathen, il y a plus de trois mois, dans une requête adressée au ministre de la Santé. Les rédacteurs ont mis en garde la tutelle quant aux «conséquences de cette décision irréfléchie.»

N. B.

CNAN MED annonce son Partenariat avec GRUPO SESÉ et SEAT Espagne

CNAN MED, L'armateur national historique et le transitaire GRUPO SESÉ ont signé, le 1 février dernier à Barcelone, un protocole d'accord pour le compte du constructeur automobile espagnol SEAT portant sur les opérations d'exportation vers l'Algérie pour le développement du projet d'assemblage de véhicules du Constructeur et son représentant en Algérie. Fort de son premier partenariat avec Renault Algérie, et d'une expertise de plus de 50 ans dans le transport maritime de marchandises ; l'armateur algérien a été choisis par le constructeur Espagnole SEAT qui lui confie le transport des voitures en kit (SKD) d'un premier modèle de véhicules qui sera assemblé par le représentant de la marque en Algérie pour bénéficier de son savoir-faire à travers l'ensemble du processus logistique depuis l'étranger, pour une prise en charge de ses opérations d'exportation de Barcelone vers Oran dans les meilleurs délais et conditions.

VIOLENCE À L'ÉCOLE

Installation d'une commission interministérielle

La violence en milieu scolaire est l'un des principaux phénomènes qui inquiète les autorités publiques et les parents d'élèves. Le ministère de l'Education est en quête de solution à une telle situation.



Dans cette optique et dans le cadre de lutte contre la violence en milieu scolaire, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a procédé à l'installation d'un groupe de travail interministériel en vue d'analyser la violence en milieu scolaire et de présenter des propositions opérationnelles et des mesures préventives afin de prendre en charge ce phénomène.

«Mettre en place une commission interministérielle pour prendre en charge la violence à l'école est fondamental dans la prise en compte d'un certain nombre de mesures qui viseraient à limiter ce phénomène «, a déclaré Mme Benghebrit, soulignant que l'installation de cette commission est venue suite à la demande des partenaires sociaux et des associations des parents d'élèves. En effet, la violence en milieu scolaire alerte de plus en plus.

Les chiffres sont tellement alarmants qu'elle est devenue un enjeu de société autour duquel société civile, syndicats et ministère de l'Education nationale se mobilisent.

Mme Benghebrit a affirmé que son ministère est prêt à participer aux efforts de lutte contre le phénomène de la violence dans « un cadre structurel, collectif et global pour une maîtrise durable de la situation «.

Selon elle, l'installation de cette commission est venue suite à la demande des partenaires sociaux et des associations de parents d'élèves, qui ont appelé à la protection des élèves contre ce phénomène après les décès dans certains établissements scolaires, trois cas en deux mois.

La ministre a réitéré la détermination de son département à prendre en charge, «de façon globale et permanente», ce phénomène qui prend des proportions alarmantes, à travers une série de procédures pédagogiques et organisationnelles.

Mme Nouria Benghebrit a indiqué que la prévention et la lutte contre la violence en milieu scolaire constituent des priorités pour le ministère.

Parmi les mesures initiées par celui-ci depuis deux ans pour lutter contre ce fléau, la ministre de l'Education a cité en particulier «les contenus éducatifs basés sur la notion de citoyenneté, de civisme et des droits de l'enfant».

Pour ce qui est des mesures à caractère institutionnel, la ministre a cité la mise en place d'une commission intersectorielle (ministère de l'Education - DGSN) en vue «d'élaborer une convention portant mise en place d'un plan de lutte contre le phénomène de la violence en milieu scolaire et les dangers du monde virtuel», ainsi qu'un groupe de travail avec les partenaires sociaux, installé en 2015.

Lynda Louifi

SECTEUR DE LA SANTÉ À BÉJAÏA

Des travailleurs protestent devant la wilaya

LE SECTEUR de la santé a vécu hier au rythme de la protestation. Des dizaines de travailleurs affiliés au SNAPAP ont observé un sit-in de protestation devant le siège de la wilaya. Ils ont exprimé leur mécontentement quant à la situation dans laquelle se trouve le secteur à cause de l'absence d'un dicteur à sa tête depuis juin 2016.

Le responsable de la fédération du SNAPAP, Salem Kouache, a souligné que cette action de protestation vise à alerter les autorités de wilaya et les autorités centrales du secteur sur le pourrissement qui prévaut dans plusieurs établissements à cause de la vacation du poste de directeur de la santé et de la population (DSP) de la wilaya. Pour le syndicaliste, «il y a urgence de nommer un directeur ou de confirmer l'actuel intérimaire, car les prérogatives de ce dernier sont limitées».

En outre, il a relevé la vacation du poste de directeur à l'EPH d'Amizour qui est géré aussi par un intérimaire depuis un mois. Ajoutez à cette situation le silence observé par la tutelle sur la grève illimitée du personnel de l'ESH d'Ilmathen, qui réclame le départ de l'ancien directeur, nouvellement réinstallé dans ses fornctions et la restitution du logement de fonction de l'établissement. Le personnel de cet EHS est en grève illimitée depuis 22 jours.

Selon le responsable du SNAPAP, «la tutelle cherche, à travers la réinstallation de l'ancien directeur, la déstabilisation de l'établissement, provoquer un climat malsain et pousser au pourrissement». Il a, ensuite, relevé l'austérité budgétaire opérée dans le secteur qui est de 50% et le blocage de plusieurs projets dont les EPH de Souk El-Tennine, Béni Maâouche, Adekar et Tazmalt, le CAC, le CHU, etc. Il a également relevé la dégradation des conditions de travail dans les établissements de santé.

En marge du sit-in, une délégation des protestataires a été reçue par le chef de cabinet du wali. «Notre interlocuteur était sensible à nos doléances et il s'est engagé à les transmettre à qui de droit», a souligné le syndicaliste. «Nous lui avons expliqué que notre souci est de voir la situation du secteur s'améliorer et qu'elle ne peut pas rester en l'état», dira-t-il.

N. B.

SA PAGE OFFICIELLE RASSEMBLE PLUS DE 4 MILLIONS DE FANS

Ooredoo Algérie, la marque préférée des Algériens sur Facebook

EN CE DÉBUT de l'année 2017, la barre des 4 millions de fans a été franchie par la page Facebook officielle et certifiée de Ooredoo, confirmant sa place de n°1 des marques les plus suivies en Algérie sur le plus grand réseau social du monde. Constituant un véritable lieu d'échange entre les internautes algériens et leur opérateur préféré, la page Facebook de Ooredoo Algérie a développé au fil des années, une notoriété solide et positive ainsi qu'une forte interaction qui la rapproche davantage de ses fans. Des contenus riches en phase avec l'actualité, des quizz et des concours constructifs permettant de remporter de nombreux cadeaux et une interface ludique ont réussi à attirer un grand nombre d'internautes friands d'informations et de technologie. Cette interaction a permis à Ooredoo de tisser une relation particulière avec ses clients en leur offrant des publications en parfaite adéquation avec leurs attentes et leurs centres d'intérêts tout en étant à l'écoute de leurs préoccupations. M. Hendrik Kasteel, Directeur Général de Ooredoo Algérie, a déclaré : «Nous sommes fiers d'être la marque préférée des internautes algériens sur Facebook. Notre page offre un espace unique d'échange et de partage qui nous permet d'être à l'écoute de nos clients afin de mieux comprendre leurs besoins et leur fournir le meilleur de nos offres et services. Nous remercions vivement nos fans qui suivent quotidiennement notre actualité. Ooredoo place ses clients au cœur de sa stratégie. « Pour rappel, la page Facebook de Ooredoo Algérie a été distinguée à l'international en remportant le prix « Bronze Stevie Award « dans la catégorie « Meilleure Fan page Facebook ou Groupe « lors de la 13ème édition de l'International Business Awards (IBA) qui s'est tenue en octobre 2016 à Rome (Italie). Par ailleurs, une étude réalisée par l'agence de médias et de communication Interface Médias a classé la page Facebook de Ooredoo Algérie à la première place des marques en Algérie pour 2016.

CYBERCRIMINALITÉ

UN MILLIER DE CRIMES ÉLECTRONIQUES TRAITÉS PAR LA POLICE EN 2016

Les crimes électroniques sont en croissance en Algérie. Si en 2014, le nombre des affaires traitées par la DGSN était de 211, en 2016, le nombre a été multiplié par cinq. Pas moins de 1 055 crimes électroniques ont été traités l'an dernier. Faut-il s'alarmer ?



La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a participé avant-hier à la grande campagne mondiale de sensibilisation aux dangers de l'utilisation de l'Internet, notamment les réseaux sociaux, les premiers concernés de cette campagne étant les mineurs et les jeunes personnes.

La DGSN a tiré la sonnette d'alarme contre le « boom « des crimes électroniques en Algérie. En 2016, elle en a recensé 1 055 sur la Toile, surtout sur les réseaux sociaux où ces criminels d'un nouveau genre ciblent régulièrement les couches vulnérables de la société, à savoir les enfants, les mineurs et les jeunes personnes.

Selon la DGSN, qui vient de dévoiler ce chiffre, 946 internautes présumés criminels ont été arrêtés pour diverses affaires, entre autres pour atteinte à la sécurité des personnes, attaques électroniques contre des bases de données des entreprises et institutions, apologie du terrorisme, escroqueries et bien d'autres chefs d'accusation.

La DGSN a affirmé, à l'occasion de la journée mondiale de l'Internet (célébrée chaque 7 février par une centaine de pays), que plusieurs campagnes sont lancées par la Sûreté nationale afin de sensibiliser les personnes vulnérables aux grands dangers que représente la mauvaise utilisation de la Toile.

Organisée à Alger par la DGSN sous le thème de «Soyez vous le changement «, la journée mondiale sur Internet a drainé une grande foule de participants, entre autres des hauts cadres de la DGSN, des professeurs d'université, des étudiants, mais aussi la société civile.

Sur sa page officielle Facebook, la DGSN s'est adressée aux enfants, mineurs et jeunes algériens en leur conseillant d'éviter certains sites dangereux sur la Toile comme, par la même occasion, elle a recommandé à ces catégories fragiles de la société de s'éloigner de la drogue, car beaucoup de criminels tentent de convaincre ces jeunes de consommer le cannabis.

« Chaque Internaute doit s'armer du sens de la responsabilité quel que soit son âge, son travail, son poste et sa situation sociale pour éviter la mauvaise utilisation de l'Internet. Il faut appliquer une culture collective chez les enfants et les jeunes pour la bonne utilisation de la technologie moderne numérique « a conseillé la DGSN, aux parents qui sont les premiers responsables.

Sur le même plan, la Sûreté nationale a appelé les Internautes algériens à une participation massive et à un seul slogan «Soyez vous le changement « sur son site officiel pour dénoncer la mauvaise utilisation des réseaux sociaux.

Cyberterrorisme, la grande menace

Le cyberterrorisme. Cette nouvelle forme de terrorisme en vogue dans le monde, dont l'Algérie n'est pas du tout épargnée. Chaque année, l'épouvantail EI appelé également Daech, arrive à recruter des centaines de jeunes djihadistes via l'Internet notamment sur les réseaux sociaux. Des dizaines d'Algériens ont rejoint les rangs de cette diabolique organisation terroriste après des premiers contacts sur les réseaux sociaux.

Les cybergendarmes qui relèvent de la Gendarmerie nationale ont déjà traité des centaines de cas depuis l'émergence de cette organisation criminelle. Mieux, pas moins de vingt réseaux liés à l'Etat Islamique, spécialement conçus par les terroristes pour le recrutement des djihadistes, ont été également démantelés. Les exemples sont légion.

Il y a à citer, à titre d'exemple, la jeune étudiante de Tlemcen qui, en 2015, a été appréhendée par les cybergendarmes dans le cadre d'une vaste enquête menée sur les réseaux sociaux, qui a permis le démantèlement d'un large réseau de Daech. Aujourd'hui, les groupes armés arrivent à recruter de nouveaux jeunes djihadistes après des contacts avant de convaincre ces jeunes de gagner les rangs des terroristes.

C'est le cas en Syrie, en Irak, au Yémen, en Algérie, en Tunisie et même en Europe et aux Etats-Unis, là où des milliers de jeunes ont été recrutés sur la Toile. La police Internationale (Interpol) a dévoilé l'année passée le nombre des jeunes européens qui ont rejoint les rangs de l'Etat Islamique (EI) en Syrie et en Irak.

D'après Interpol, ils sont plus de 5 000 jeunes européens qui ont franchi les frontières turques pour aller en Syrie et se battre aux côtés de l'Etat Islamique et Jebhet El Nosra, l'autre groupe rival de Daech. L'Algérie, à l'instar des autres pays, a été affectée par le cyberterrorisme mais également la cybercriminalité. Deux sérieuses menaces qui guettent les Internautes, enfants comme jeunes.

Sur ce plan, selon le Centre de recherche juridique et judiciaire (CRJJ), près d'un enfant sur trois en Algérie a été victime de cyber intimidation. Ils ont reçu des messages méchants ou ont fait l'objet d'images humiliantes sur le Net. L'enfant algérien, à l'instar des autres pays du monde, est plus que jamais ciblé par des personnes anonymes difficiles à identifier.

Sofiane Abi

PROTECTION CIVILE

La revue *El-Himaya* revient dans son 22e numéro



LA REVUE *EL-HIMAYA*, éditée par la Direction générale de la Protection civile, dont le numéro 22 vient de paraitre, a traité, comme à son habitude, plusieurs sujets de l'actualité liée à ce corps dépendant du ministère de l'Intérieur. Entre autres thèmes, celui portant sur les nouvelles technologies de la communication, (TIC) et signé par le colonel Farouk Achour, sous-directeur de l'information et des statistiques. Ce sujet fait ressortir l'importance de «l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans le système de prévention et de gestion des catastrophes» qui sont devenus, selon l'auteur de l'article, «une nécessité vitale».

Par ailleurs dans la rubrique «Evénement», il est question de « baptêmes de promotion «, et ce à l'occasion de la Journée mondiale et Maghrébine de la Protection civile.Une nouvelle promotion, en effet, baptisée du nom du martyr de la Révolution Amirat El-Bahi, vient de renforcer les rangs des pompiers.

Cette revue qui sort tous les deux mois (bimensuelle), s'est aussi penchée sur des dossiers dont le premier est consacré au projet du «Plateau technique de Bouira», qui consiste à parfaire la formation de ses agents «face à la spécificité, la complexité et la dangerosité des missions du pompier». En second lieu, la revue a traité un dossier sur les feux de forêts et les enseignements à tirer de ces catastrophes qui ont lieu chaque été, malheureusement.

Dans le domaine de la coopération, il est évoqué les relations algéro-françaises, qui sont axées beaucoup plus sur la formation. Idem pour la partie espagnole, qui coopère avec ses homologues algériens dans le domaine des risques et des catastrophes naturelles. Nous remarquons qu'il y a même une rubrique «Sport» pour un peu aérer les colonnes de la revue.

La rubrique traite, cette fois-ci, du parcours de l'athlète Salim Keddar, qu'elle considère comme étant «le héros mal chanceux des jeux olympiques de Rio».

Pour ce qui est de la planification opérationnelle, *El-Himaya* a traité par ailleurs de la participation algérienne dans l'exercice européen «MODEX» qu'elle considère comme «un test concluant».

Amel Saïdi

OPÉRATION DE L'ANP DANS LE SUD

Dix-neuf contrebandiers appréhendés

DIX-NEUF contrebandiers ont été appréhendés et plusieurs produits issus de la contrebande ont été saisis mardi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans le sud du pays, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont appréhendé, le 7 février 2017 à Tamanrasset, Bordj Badji-Mokhtar, In Guezzam (6e Région militaire) et Adrar (3e Région militaire), 19 contrebandiers et saisi deux camions, un véhicule tout-terrain, 46,3 tonnes de denrées alimentaires, 1 000 litres de carburant, 18 groupes électrogènes, 16 marteaux-piqueurs, 5 détecteurs de métaux et 2 160 unités de produits cosmétiques», note la même source.

D'autre part, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté à Tlemcen, Adrar, Béchar et In Guezzam, 29 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines», ajoute le communiqué.

F. N.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

*** جامعة محمد بوضياف المسيلة ***

ر.ت.ج : 099228015000635

AVIS D'ANNULATION DE LA DEMANDE D'OFFRES N° 02/2016

Selon les dispositions du décret présidentiel N° : 15-247 Daté 02 le Dhou el-Hidjja1436 Correspondant au 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

La direction de l'Université Mohammed Boudiaf M'Sila, déclare a tous les participants à la demande d'offres ouverte N° : 02-2016 selon l'annonce du 30/08/2016 (journal : Chourouk et journal : Le jeune indépendant) concernant:

Projet : Equipement de la Salle des activités sportives et culturelles pour la résidence universitaire 2500 lits nouveau pole

Lot 01 : Fourniture et pose équipements différentes
Lot 02 : Fourniture et pose et mise en service équipements climatisation.
Lot 03 : Fourniture et pose et mise en service équipements médicales.
Lot 04 : Fourniture des moyens et matériels sportives.

A été Annulé

Le Jeune Indépendant du 09/02/2017 / ANEP N° 503 851

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA
Direction de l'Administration Locale
Service de l'Animation Locale de l'Informatique, des Marches et des Programmes
N°__458__/DAL/SALIMP.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Immatriculation Fiscal 0.962160190488.17

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015réglementation des marchés publics, et des délégations de service public.

La Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Médéa, informe l'ensemble des soumissionnaires, ayant participés au consultation N° 05/2017 paru dans les quotidiens nationaux "el ayame el djazairia »et » Le jeune Indépendant » en date du ***03/01/2017.***
concernant: ACQUISITION IMPRIMERIE AU PROFIT DE LA WILAYA.

,que suite à l'analyse technique et financière des offres conformément aux critères prévues dans le cahier des charges, il a été décidé l'attribution provisoire du marché au profit de la Société :

N° Fiscale	fournisseur	Montant de l'Offre en T.T.C	délait
193926010029147	IMPRIMERIE DU TITERI	5 789 457.410 DA	Année 2017

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Médéa, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux,

Les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de la Direction de l'Administration Locale-Service de l'Animation Locale de l'Informatique des marchés et des programmes, au plus tard trois (03) jours à compter du 1er jour de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Le Jeune Indépendant du 09/02/2017 / ANEP N° 503 859



ETATS-UNIS-TURQUIE

Donald Trump exprime son soutien à Erdogan

Le nouveau président américain a exprimé son soutien à la Turquie en tant qu'«allié stratégique et allié de l'Otan» lors d'un appel téléphonique avec son homologue turc Recep Tayyip Erdogan.



Donald Trump et Recep Tayyip Erdogan ont abordé par téléphone « la relation de longue date entre les États-Unis et la Turquie ainsi que leur engagement commun à combattre le terrorisme sous toutes ses formes », rapporte la Maison Blanche dans un communiqué.

Le leader américain a notamment salué « la contribution apportée par la Turquie à la campagne visant à contrer le groupe terroriste Daech ».

D'après une source présidentielle turque citée par les médias locaux, MM Trump et Erdogan ont en outre évoqué la possibilité d'établir une zone de sécurité en Syrie et la crise des réfugiés.

Selon cette même source, le numéro un turc a également demandé à Donald Trump de mettre fin au soutien apporté par Washington aux miliciens kurdes des « Unités de protection du peuple » (YPG), considérées par Ankara comme une émanation du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), qualifié d'organisation terroriste en Turquie.

Le directeur de la CIA, Mike Pompeo, doit se rendre en Turquie jeudi 9 février pour évoquer notamment la question des milices YPG ainsi que la lutte contre le réseau du prédicateur turc Fethullah Gülen. Exilé en Pennsylvanie, Gülen est soupçonné par Erdogan d'être derrière le coup d'État manqué de juillet 2016.

Au lendemain de l'élection de Trump, les autorités turques avaient clairement fait connaître leur intention de coopérer avec la nouvelle administration américaine, sans toutefois oublier d'identifier leurs priorités stratégiques dans cette collaboration. La Turquie disait s'attend à ce que le nouveau gouvernement américain « cesse de fournir des armes aux milices kurdes (YPG, Unités de protection du peuple, branche armée du Parti de l'union démocratique, PYD) qui opèrent dans le nord de la Syrie », selon une déclaration du premier ministre turc, Binali Yildirim.

Ankara voit d'un mauvais œil les livraisons d'armes américaines aux forces kurdes qui luttent contre le groupe autoproclamé « État islamique, en arabe Daech » en Syrie, jugeant que les milices YPG sont la prolongation syrienne du Parti des travailleurs du Kurdistan que l'armée turque combat dans le sud de la Turquie.

SELON SES CHEFS

«L'armée américaine est dans un état médiocre»



DES CHEFS militaires américains ont décrit mardi devant le Congrès une armée américaine dans « un état médiocre », « affaiblie » par des années de ressources budgétaires insuffisantes et plus de deux décennies de conflits. Ces responsables ont déjà convaincu le président américain Donald Trump, qui a promis de « reconstruire » l'armée en augmentant ses moyens, après les années Barack Obama de baisse de dépenses militaires. Mais ils doivent également convaincre le Congrès, qui tient in fine les cordons de la bourse.

Le général Stephen Wilson, le numéro 2 de l'US Air Force, a décrit l'aviation américaine et ses 311.000 militaires comme « la plus petite, la plus ancienne et la moins opérationnelle de notre histoire », en allusion aux effectifs, à l'âge moyen des équipements et au taux de disponibilité des appareils. Les pilotes de combat américains « font en moyenne 10 sorties et 14 heures de vol par mois et c'est trop peu », a-t-il dit à la commission des forces armées de la chambre des représentants. « Nos avions de combat Hornet étaient prévus initialement pour voler 6.000 heures et nous sommes en train de les pousser vers les 8-9.000 heures », a affirmé de son côté l'amiral Bill Moran, le numéro 2 de la marine. « Dans une journée typique de la marine, autour de 25 à 30% de nos avions sont en révision ou en maintenance », a-t-il déploré. « Nous avons un retard de plus de 9 milliards de dollars de dépense d'entretien de nos infrastructures », a expliqué de son côté le général Glenn Walters, le numéro 2 des Marines. Les militaires américains ne font pas que réclamer des fonds supplémentaires, ils savent aussi où économiser. L'armée de terre comme l'US Air Force sont partisans d'une nouvelle série de fermetures de bases jugées inutiles à travers les Etats-Unis, refusée jusqu'à présent par les parlementaires, ont-ils rappelé au Congrès. « Nous pensons que nous avons 25% de capacités excédentaires dans nos bases », a souligné le général Wilson. Profitant des retraits de troupes américaines d'Irak et d'Afghanistan, l'administration Obama avait réduit les dépenses.

R. I.

TRUMP SUR LA VOIE DE OBAMA

Le ton monte entre Washington et Téhéran dans le Golfe

FACE AUX TENSIONS dans les relations bilatérales entre les États-Unis et l'Iran, le Pentagone montre les muscles et met en état d'aptitude au combat ses troupes déployés dans le Golfe persique. Les Forces des États-Unis déployées dans le Golfe Persique ont été mises en état d'aptitude sur fond d'escalade des tensions entre Washington et Téhéran et de préoccupations générales concernant les troupes et le matériel militaire, a confié à Sputnik une source au sein du Pentagone, préférant garder l'anonymat. «L'état d'aptitude, poursuit la source, est un concept qu'on a tendance à mal interpréter. À titre d'exemple, les navires de guerre hors d'état d'intervenir sont ceux qu'on remet en état, qu'on rénove sur un chantier naval ou dont l'équipage est en train d'être recomposé.»

Depuis l'investiture de M. Trump le 20 janvier, le ton n'a cessé de monter entre Washington et Téhéran, dont les relations diplomatiques ont été rompues peu après



la révolution islamique et l'occupation de l'ambassade américaine à Téhéran. Le président américain Donald Trump, poursuivant la politique de son prédécesseur, a notamment imposé le 3 février des sanctions contre l'Iran et son programme de missiles balistiques, Téhéran ayant aussitôt pris des mesures de représailles. Pour justifier ces sanctions, le conseiller à la sécurité nationale de la Maison Blanche Michael Flynn a, lui aussi, accusé la République islamique d'être « le premier État du monde à soutenir le terrorisme » et d'être « impliquée dans les violences » qui déstabilisent le Proche-Orient. A rappeler que le décret anti-terroriste de Donald Trump a été perçu comme « un grand cadeau aux extrémistes », selon le ministre des Affaires étrangères iranien.

Le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif avait qualifié, fin janvier, le décret du président américain Donald Trump interdisant l'entrée aux États-Unis de ressortissants de sept pays majoritairement musulmans, dont l'Iran, de « grand cadeau aux extrémistes ». L'Iran a tout de suite appliqué le principe de réciprocité après l'annonce du décret de Washington. Toutefois, les Américains déjà détenteurs de visas iraniens seront toujours autorisés à entrer en Iran. « À la différence des États-Unis, notre décision n'est pas rétrospective. Tous ceux qui disposent de visas iraniens valables seront accueillis chaleureusement », a signalé le ministre iranien.

R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Aôut 2017.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

PROJET DE THÉÂTRE RÉGIONAL À LAGHOUAT

Un espace tant attendu

Le projet de Théâtre régional de Laghouat est en cours de réalisation, il est prévu de l'inaugurer fin de l'année en cours et sa mise en exploitation au début 2018.



Dotée d'une capacité de 800 places, cette nouvelle infrastructure culturelle est attendue pour la fin de l'année 2017, à la lumière du rythme des travaux de réalisation, actuellement à 60% d'avancement, selon le directeur de la Culture de Laghouat, Mohamed Nemili, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Pourvu d'un investissement initial de plus de 470 millions DA, avant de bénéficier d'une rallonge de 200 millions DA pour son équipement, cet édifice comprendra une salle de spectacles, une scène aux normes internationales, des espaces de répétition et de casting et d'importants équipements et accessoires à ce type d'installations. Il est vivement souhaité par les amateurs et professionnels des planches pour relancer le 4e art dans leur région et permettre l'épanouissement des jeunes potentialités artistiques. Cette ambition grandissante s'explique par le souci d'encadrer de manière efficiente les jeunes talents du théâtre de Laghouat, s'étant distingués lors de manifestations théâtrales locales, nationales et internationales, puisant, pour la plupart, leurs talents du riche parcours théâtral d'anciennes personnalités, tels le comédien Abdelmalek Djoudi dans les années 50, la troupe Thouraya et H'mida Mourad dans les années 70. Nombre d'attentes sont fondées par les hommes de culture, les amateurs des planches notamment, sur cet établissement culturel pour capitaliser le potentiel existant afin de donner un nouveau souffle au théâtre algérien en général, eu égard à la place qu'occupe actuellement l'école artistique de Laghouat. D'après le dramaturge Haroun Kilani, ce Théâtre de statut régional est « tant attendu » pour pouvoir accueillir des artistes nationaux et de pays étrangers, notamment arabes, à la lumière des succès sur la scène culturelle des enfants de la région, mais aussi constituer un « incubateur » des spécificités de l'école artistique de Laghouat. Des spécificités qui lui ont valu des études et recherches académiques, elles plaident aussi pour l'ouverture d'une spécialité d'art théâtral, de niveau universitaire dans la région. L'élaboration d'un statut pour le Théâtre régional s'impose pour l'activité des associations et coopératives théâtrales de la wilaya de Laghouat, ce qui est motivé par les retombées positives sur la classification des professionnels et amateurs de cet art et son impact sur les activités des associations culturelles, selon des professionnels. Selon le syndicat des comédiens du théâtre, la wilaya de Laghouat recense près de 150 amateurs et adhérents à l'activité théâtrale, structurés dans cinq associations dans les communes de Laghouat, Aflou, Sidi Bouzid et El Kheneg.Walid Bensaâd, le président de l'association Ennakous pour le théâtre et le cinéma, affirme, lui, que les comédiens de l'association sont encore classés en tant qu'amateurs en dépit des distinctions et prix obtenus lors de festivals locaux et internationaux, sachant que la première condition à tenir en considération dans la classification est la fondation d'un théâtre.

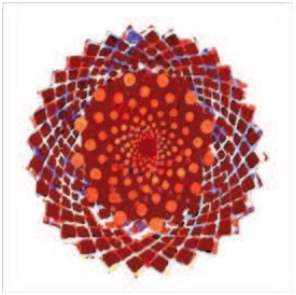
R. C.

LE CONCERT DU JOUR

ROAD-MOVIE

UN QUARTET de musique jazz, mené par Frank Woeste, compositeur et arrangeur, se produira sur la scène de l'Institut français d'Alger, aujourd'hui, jeudi 09 février, à 19h30, pour la présentation, entre autres, de l'album Pocket Rhapsody. Un disque (sortie : 29 janvier 2016, label Actmusic) que le pianiste allemand a écrit au cours de ses tournées, soit dix titres réalisés avec le guitariste Ben Wonder, Justin Brown aux drums et des invités comme le trompettiste Ibrahim Maalouf et le vocaliste Youn Sun Nah. A Alger, Frank Woeste débarque avec d'autres artistes aussi émérites : Stéphane Galland à la batterie, Romain Pilon à la guitare, Julien Carton au moog bass. Ce passionné du Fender Rhodes affirme lui-même que « j'ai parfois le sentiment qu'il me faudrait une troisième main ! ». Tant il voudrait arranger en temps réel son free jazz au-delà aussi de son studio. Sa rhapsodie, cette forme libre dans le genre classique, est pratiquée dans un style aux diverses sonorités. Elle permet à un duo, un trio ou un quartet d'avoir un potentiel d'orchestre. Comme dans le titre Nouakchott, le musicien solo s'invite à un rock heavy. Et dans moult compositions, le répertoire est élargi aux musiques du monde avec une dimension funk subtilement placée. Les dialogues entre musiciens se libèrent aussi, autant entre Stéphane Galland et ce pianiste qui nous convient à l'intimité de leur jeu raffiné. La performance musicale est recherchée à son plus haut degré et chaque instrumentiste se donne généreusement. Bonne soirée !

M. R



SORTIR

ALBUM
La chanteuse Lamia Ait Amara en concert de musique andalouse pour la promotion de son album Cham's (édition Ostowana). Accompagnée par l'Ensemble Khalil Baba Ahmed. Aujourd'hui, jeudi 09 février. 19h.Ibn Zeydoun, Alger. Accès : 500 DA.

GNAWA
Vibration Gnaoua en concert Sahara inspire. Aujourd'hui, jeudi 09 février. 16h. Centre de la culture et des arts du Palais des Rais-Bastion 23, Alger.

MANDELA
Spectacle Madiba en hommage à Nelson Mandela. Le samedi 11 février. 19h. Opéra Boualem-Bessaïh d'Alger. Accès : 1000 DA. Célébration de la 27e année de libération de Nelson Mandela, avocat, prisonnier durant 27 ans, président d'Afrique du Sud. L'histoire d'amour de deux êtres qui dans la lumière de Mandela vont combattre pour leurs idéaux. Avec 22 artistes : chanteurs, acteurs, danseurs. Danses africaines, chœurs traditionnels Zoulou alternés avec des chansons d'amour éternelles et des titres rythmés et rassembleurs.

OPERA
Concert L'Opéra italien s'invite à la radio. Samedi 11 février. 19h. Auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio Algérienne, Alger. Avec la soprano Elisabetta Farris, la mezzosoprano Laura Speranza, le ténor Miro Solman, le bassiste Sandro Chiaretti, le Maestro Massimiliano Sinceri au piano. Appeler pour les invitations : 021 923 873/ 021 925 191.

FERAOUN
Conférence Mouloud Feraoun : un écrivain engagé par José Lenzini, journaliste (Var Matin, Le Monde, La Tribune, BFM) et professeur à l'Ecole de journalisme et de communication de Marseille. Mardi 21 février. 18h. Institut français d'Alger.

VARIETE
La chanteuse auteure et compositeur Nawel Mebarek en concert avec son orchestre Lfamilia. Le jeudi 16 février. 19h. Ibn Zeydoun, Alger.

ORIENTAL
Nawal Zoghbi et Wael Jassar en concert. Le vendredi 17 février. 20h. Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, Alger. Consulter : wellsound-dz.com

MANGA
Exposition Dz Manga. Musée public national d'art moderne et contemporain-MAMA, jusqu'au jeudi 30 mars. 140 œuvres de bande dessinée de 21 auteurs. Ateliers de création: écriture du scénario, dessin des personnages, story-board, encrage, ombrage, tramage, insertion des bulles, lettrage et colorisation. Rencontres, vente dédicace… Consulter: mama-dz.com

CHANGEMENT
Exposition 60 solutions pour le changement... Inventer de nouveaux modèles de développement. Institut français d'Alger jusqu'au jeudi 30 mars. 60 initiatives illustrées par les photographies de Yann Arthus-Bertrand. Chaque jour, de nouvelles pratiques sont testées et développées. Des villes chinoises ou colombiennes se lancent dans des programmes de chauffage et de transport plus économes en énergie ; des ONG malgaches et brésiliennes accompagnent l'évolution de techniques agricoles pour lutter contre la déforestation ; des entreprises françaises et danoises optimisent leurs processus industriels pour réduire leur empreinte carbone et leur consommation d'eau ... Les foyers d'innovation se multiplient, au Nord comme au Sud…

AMINAZOUNE@YAHOO.FR

LA 11ème ÉDITION DU SIPHAL PRÉVUE DU 15 AU 18 FÉVRIER 2017 À LA SAFEX

LA 11ÉME ÉDITION du Salon international de la pharmacie et parapharmacie en Algérie (Siphal) aura lieu du 15 au 18 février 2017 à la Safex (Alger), annonce les organisateurs de la manifestation dans un communiqué.
Prévue au pavillon U du Palais des expositions, ce salon spécialisé réunira les professionnels et les institutions représentant l'industrie pharmaceutique ainsi que ses corporations professionnelles, selon la même source.
Cette édition «devra accueillir plus de 5000 visiteurs, essentiellement des pharmaciens d'officines qui pourront visiter pas moins de 100 stands occupés par les plus grands laboratoires algériens et étrangers exerçant dans l'industrie pharmaceutique ainsi que l'ensemble des institutions représentant le secteur et ses corporations professionnelles», précise la même source. La manifestation sera ponctuée par des communications, des symposiums, des démonstrations de produits et services ainsi que des ateliers de formation autour du thème «les nouvelles tendances en pharmacie», est-il indiqué.
Les alternatives économiques qui se présentent à cette filière, les nouveautés en matière d'outils de gestion, les changements dans les habitudes de consommation, de soins et de conseils de santé, seront également développés par les professionnels de cette industrie.

SCLÉROSE EN PLAQUES : UNE RÉMISSION GRÂCE AUX CELLULES SOUCHES

UNE PROCÉDURE impliquant une autogreffe de cellules souches du sang a montré de meilleurs résultats dans la SEP que les traitements disponibles.
Aucun traitement ne permet actuellement de guérir de la sclérose en plaques. Les molécules sur le marché ne permettent que de réduire les symptômes, et éventuellement de ralentir sa progression. Les résultats publiés par l'Institut américain des allergies et des maladies infectieuses (NIAID) dans la revue Neurology sont donc encourageants, et ouvrent une voie thérapeutique prometteuse.
L'essai clinique baptisé HALT-MS, porte sur 24 patients et évalue une thérapie par cellules souches sanguines associée à un traitement immunosuppresseur (HDIT/HCT). Il a donné des résultats plus que satisfaisants. Cinq ans après le traitement, la sclérose en plaques ne s'est plus manifestée pour 69 % des patients : pas d'évolution des symptômes, pas de rechute, pas de nouvelles lésions nerveuses… Plus intéressant encore, certains symptômes préexistants ont régressé ; et ces résultats pleins d'espoir ont été obtenus sans aucun traitement supplémentaire.

RÉINITIALISATION DU SYSTÈME IMMUNITAIRE

La thérapie compte trois étapes. Dans un premier temps, des cellules hématopoïétiques sont prélevées chez les patients et cultivées en laboratoire. Ces cellules souches sont à l'origine de toutes les lignées de cellules sanguines : globules rouges, globules blancs et plaquettes. Avant leur réimplantation, le malades subissent une thérapie visant à détériorer leur système immunitaire. Avec l'apport ultérieur de cellules souches, ce dernier est en quelque sorte « réinitialisé ».
Car c'est en effet le système immunitaire qui est responsable de la sclérose en plaque, dite autoimmune. Une altération de son fonctionnement le pousse à attaquer et détruire la gaine de myéline qui entoure les cellules nerveuses. Les voies nerveuses sont alors atteintes, et leur capacité à transmettre l'information est altérée, provoquant notamment des troubles de l'équilibre et musculaires qui altèrent la marche, des atteintes oculaires, ou encore des troubles de la sensibilité et des paralysies faciales.

85 % DES MALADES SONT DES CANDIDATS POTENTIELS

Le traitement a été testé sur des patients souffrant de sclérose en plaques rémittente. Cette forme de la maladie est caractérisée par des poussées, qui peuvent durer quelques semaines, avant de régresser. Elle concerne 85 % des malades.
« Les données suggèrent qu'un traitement unique par HDIT/HCT pourrait être plus efficace que les meilleurs traitements à long terme disponibles pour les patients atteints de ce type de sclérose en plaques, estime le directeur du NIAID, Anthony Fauci. Ces résultats encourageants soutiennent l'idée du développement d'un grand essai clinique randomisé, qui nous permettrait de comparer ce traitement aux traitements standard de cette maladie souvent invalidante. »
Durant l'essai clinique, certains patients ont connu des effets secondaires liés au traitement, notamment des infections. Des effets, certes attendus, mais qui doivent être mieux évalués.
« Si nos résultats sont confirmés, HDIT/HCT pourrait devenir une option thérapeutique pour les patients atteints de sclérose en plaques récurrente-rémittente, surtout pour ceux qui ne répondent pas aux thérapies existantes », a déclaré le Dr Danie Rotrosen, directeur du département des allergies, de l'immunologie et des transplantations au NIAID.

La prise de poids après un accouchement liée au mode de vie

Une nouvelle étude publiée en début de semaine par l'Ecole d'infirmières de l'Université du Michigan a noté que la prise de poids des femmes après un accouchement serait avant tout lié à leur mode de vie et à l'âge.



Dans le cadre de cette nouvelle étude, Olga Yakusheva, professeur associée de l'Ecole d'infirmières, a comparé le gain de poids à long terme des femmes ayant enfanté, et celui des femmes qui n'avaient pas eu d'enfants. Mme Yakusheva et ses collègues ont examiné des données recueillies auprès de 30 000 femmes ayant eu entre un et quatre enfants. Ils ont découvert que le poids atteint par la plupart des femmes un ou deux ans après leur grossesse était en fait quasiment identique à ce qu'il aurait été même si elles n'avaient pas eu d'enfant.
Cette conclusion contredit la croyance populaire selon laquelle les kilogrammes pris au cours de la grossesse seraient responsables d'une prise de poids durable. Cette prise de poids durable est en fait davantage liée au mode de vie et à l'âge de la mère, qui n'a souvent plus le temps à consacrer à l'exercice physique après la naissance d'un enfant. «Beaucoup de femmes font un régime sévère et pratiquent une activité physique pendant quelques temps après leur accouchement dans l'espoir de revenir à leur poids pré-grossesse, et sont au final découragées par les résultats. Il vaudrait beaucoup mieux adopter une approche holistique, basée sur un mode de vie sain à long terme, avant, pendant et après la grossesse», a déclaré Mme Yakusheva.

Renforcement de la mission médicale chinoise en Algérie

LE DIRECTEUR général de la mission médicale chinoise en Algérie, M. Jiang Shi Hu a indiqué à Alger, que cette mission sera renforcée durant l'année en cours (2017).
Un nouveau programme de coopération sera concrétisé durant l'année en cours dans le domaine de la rhumatologie et de la chirurgie orthopédique au CHU Mustapha Pacha et à l'hôpital Abdelkader Boukhroufa de Ben Aknoun, a précisé le responsable chinois à l'issue d'une réception donnée par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf en l'honneur d'une délégation chinoise de 29 médecins (PMI et Ophtalmologie) ayant achevé sa mission en Algérie.
Estimant que la mission médicale chinoise en Algérie était «la meilleure illustration des relations Algéro-chinoises», M. Jiang Shi Hu a exprimé la disponibilité de son pays à la renforcer en fonction des besoins de l'Algérie. De son côté, le ministre de la Santé s'est félicité de la qualité des prestations fournies par la mission chinoise dans les Hauts plateaux et le sud du pays, des régions qui enregistre, a-t-il dit, un manque dans certaines spécialités.
Les équipes médicales chinoises séjournent en Algérie entre deux et trois années selon les termes du contrat conclu entre les deux pays, a ajouté M. Boudiaf.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUES

-Une JFMC sur les maladies systémiques, l'arthrose et l'ostéoporose le 23 Février au Centre familial de Ben Aknoun
Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale(LAAR) organisera le Jeudi 23 Février 2017 au Centre familial de Ben.Aknoun-Alger une journée de formation médicale continue pour les médecins généralistes, spécialistes du secteur public et privé sur les actualités des affections rhumatologiques prévalentes : Maladies systémiques, Arthrose et Ostéoporose.
L'après midi (portes ouvertes) sera dédié aux patients atteints de rhumatismes et les parents.
Les médecins intéressés doivent se rapprocher auprès du secrétariat de la LAAR afin de prendre les dispositions nécessaires à leur accueil.
L'inscription est obligatoire et gratuite pour tous par fax au 021 38 41 21 ou par e-mail : fadhila.cherdouh@hotmail.fr. Pr A.Ladjouze-Rezig, Présidente de la LAAR
-ouverture des travaux du 1er congrès international de chirurgie thoracique le 24 février à Oran
Le 1er congrès international de la Société algérienne de chirurgie thoracique aura lieu les 24 et 25 février prochains à Oran, a-t-on appris jeudi de ses organisateurs.
Initiée par la Société algérienne de chirurgie thoracique, et ayant pour thème principal le cancer bronchique et réunira des experts nationaux et étrangers qui aborderont les dernières recherches et thérapies en la matière ainsi que les meilleurs moyens de prévention.
-17ème Panarab Cancer Congress 2017 - 20 au 22 avril 2017 à Alger
-Congrès annuelle de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique «SACU», la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvipérinéologie «SALUDPP» et l'Association des Urologues de Constantine «ASUR» - 27 au 29 avril 2017 à Constantine
-2èmes journées de gastroentérologie «Brahim Touchene» - 4 et 5 mai 2017 à Batna
-5ème congrès médical et les 3èmes congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran

Le retournement de la Turquie

Par Thierry Meyssan



Le président Vladimir Poutine a annoncé avoir conclu un cessez-le-feu en Syrie avec la Turquie, jusqu'ici principal soutien opérationnel des jihadistes. Comment s'explique ce coup de théâtre ? Le président Erdoğan parviendra-t-il à faire basculer son pays de l'influence états-unienne vers celle de la Russie ? Quelles sont les causes et les conséquences de ce grand retournement ?

La Turquie est membre de l'Otan, alliée de l'Arabie saoudite, patron du jihadisme international depuis l'hospitalisation du prince Bandar ben Sultan en 2012, et parrain des Frères musulmans depuis le renversement de Mohamed Morsi et la brouille entre Doha et Riyad en 2013-14. En outre, elle a attaqué la Russie en novembre 2015, détruisant un Sukhoi-24 et provoquant la rupture des relations diplomatiques avec Moscou.

C'est pourtant la même Turquie qui vient de parrainer le cessez-le-feu en Syrie, imaginé par la Russie [1]. Pourquoi ?

Depuis 2013, Washington ne considère plus Recep Tayyip Erdoğan comme un partenaire de confiance. La CIA a donc lancé diverses opérations non pas contre la Turquie, mais contre M. Erdoğan en nom propre. En mai-juin 2013, elle organise et soutient le mouvement protestataire du parc Taksim Gezi. Lors des élections législatives de juin 2015, elle finance et encadre le parti des minorités, le HDP, de manière à limiter les pouvoirs du président. Elle rejoue la même tactique lors des élections de novembre 2015 que le Pouvoir truque. La CIA passe alors de l'influence politique à l'action secrète. Elle organise quatre tentatives d'assassinat, dont la dernière en juillet 2016 tournera mal, poussant les officiers kémalistes à tenter un coup d'État sans aucune préparation.

Recep Tayyip Erdoğan se trouve donc dans la position du Premier ministre italien des années 70, Aldo Moro. Les deux hommes sont à la tête d'un État-membre de l'Otan et doivent faire face à l'hostilité des États-Unis. L'Otan est parvenue à éliminer l'Italien en manipulant un groupe d'extrême-gauche [2], mais a échoué à tuer le Turc.

Par ailleurs, pour gagner les élections de novembre 2015, Erdoğan a flatté les suprémacistes turco-mongols en rouvrant unilatéralement le conflit avec la minorité kurde. De fait, il a ajouté à sa base électorale islamiste de l'AKP, les prétendus « . En quelques mois, il a fait tuer plus de 3 000 citoyens turcs d'ethnie kurde et a rasé plusieurs villages, voire des quartiers de grandes villes.

Enfin, en transmettant à al-Qaïda et à Daesh les armes que lui faisaient parvenir l'Arabie saoudite, le Qatar et l'Otan, il a lié une relation étroite avec les organisations jihadistes. Il n'a pas hésité à utiliser la guerre contre la Syrie pour se faire de l'argent à titre personnel. D'abord en démontant et en pillant les usines d'Alep, puis en trafiquant le pétrole et les antiquités volés par les jihadistes. Progressivement tout son clan s'est lié aux jihadistes. Par exemple, son Premier ministre, le mafieux Binali Yıldırım, a organisé des ateliers de contrefaçon dans les territoires administrés par Daesh.

Cependant, l'intervention du Hezbollah dans la seconde guerre contre la Syrie, à partir de juillet 2012, puis celle de la Fédération de Russie, en septembre 2015, ont fait basculer le sort des armes. Désormais, la gigantesque coalition des « Amis de la Syrie » a largement perdu le terrain qu'elle occupait et a de plus en plus de difficulté à engager de nouveaux mercenaires. Des milliers de jihadistes ont déserté le champ de bataille et se sont déjà repliés en Turquie.

Or, la plupart d'entre eux sont incompatibles avec la civilisation turque. En effet, les jihadistes n'ont pas été recrutés comme une armée cohérente, mais pour faire nombre. Ils ont été au moins 250 000, peut-être beaucoup plus encore. Au départ, il s'agissait de délinquants arabes encadrés par les Frères musulmans. Progressivement, on y a ajouté les soufis Naqchbandis du Caucase et d'Irak, voire de jeunes occidentaux en quête de Révolution. Cet invraisemblable mélange ne peut pas tenir si on le déplace en Turquie. D'abord parce que désormais les jihadistes veulent un État à eux et qu'il apparaît impossible de proclamer à nouveau le Califat en Turquie. Ensuite, pour toutes sortes de raisons culturelles. Par exemple : les jihadistes arabes ont adopté le wahhabisme des donateurs saoudiens. Selon cette idéologie du désert, l'Histoire n'existe pas. Ils ont donc détruit de nombreux vestiges antiques, prétendument parce que le Coran interdit les idoles. Si cela n'a pas posé de problème à Ankara, il n'est pas question de les voir toucher au patrimoine turco-mongol.

De fait, aujourd'hui Recep Tayyip Erdoğan a —outre la Syrie— trois ennemis simultanés : Les États-Unis et leurs alliés turcs, le FETÖ de l'islamiste bourgeois Fethullah Gülen ; Les Kurdes indépendantistes et plus particulièrement le PKK ; Les ambitions étatiques sunnites des jihadistes, particulièrement de Daesh.

Si l'intérêt de la Turquie serait prioritairement d'apaiser ses conflits intérieurs avec le PKK et le FETÖ, celui d'Erdoğan est de se trouver un nouvel allié. Il fut celui des États-Unis à leur apogée, il souhaite devenir celui de la Russie, désormais première puissance militaire conventionnelle au monde.

Ce retournement semble d'autant plus difficile à réaliser que son pays est membre de l'Alliance atlantique personne n'est jamais parvenu à quitter. Peut-être pourrait-il, dans un premier temps, sortir du commandement militaire intégré, comme le fit la France, en 1966. À l'époque, le président Charles De Gaulle avait dû faire face à une tentative de coup d'État et à de nombreuses tentatives d'assassinat de l'OAS, une organisation financée par la CIA [3].

À supposer que la Turquie parvienne à gérer cette évolution, elle devrait encore affronter deux autres problèmes majeurs.

En premier lieu, bien que l'on ignore précisément le nombre de jihadistes en Syrie et en Irak, on peut estimer qu'ils ne sont plus aujourd'hui qu'entre 50 et 200 000. Sachant que ces mercenaires sont massivement irrécupérables, que va-t-on en faire ? L'accord de cessez-le-feu, rédigé de manière volontairement imprécise, laisse ouvert la possibilité d'une attaque contre eux à Idleb. Ce gouvernorat est occupé par une kyrielle de groupes armés, sans liens les uns avec les autres, mais coordonnés par l'Otan depuis le LandCom d'Izmir, via des ONG « humanitaires ». À l'inverse de Daesh, ces jihadistes n'ont pas su s'organiser correctement et restent tributaires de l'aide de l'Alliance atlantique. Celle-ci leur parvient via la frontière turque, qui pourrait être bientôt fermée. Cependant, s'il est facile de contrôler les camions qui empruntent des routes bien définies, il n'est pas possible de stopper le passage des hommes à travers champs. Des milliers, peut-être des dizaines de milliers de jihadistes pourraient bientôt fuir vers la Turquie et la déstabiliser.

La Turquie a déjà débuté son changement de rhétorique. Le président Erdoğan a accusé les États-Unis de continuer à soutenir les jihadistes en général et Daesh en particulier, laissant entendre que s'il l'a fait lui aussi par le passé, c'était sous la mauvaise influence de Washington. Ankara ambitionne de gagner de l'argent en confiant la reconstruction de Homs et d'Alep à sa société de bâtiments et travaux publics. Toutefois, on voit mal comment après avoir payé des centaines de milliers de Syriens pour qu'ils quittent leur pays, après avoir pillé le Nord de la Syrie, et après avoir soutenu les jihadistes qui ont détruit ce pays et ont tué des centaines de milliers de Syriens, la Turquie pourrait éluder toutes ses responsabilités.

Le retournement de la Turquie, s'il se confirme dans les mois à venir, provoquera des conséquences en chaines. À commencer par le fait que le président Erdoğan se présente désormais non seulement comme l'allié de la Russie, mais comme le partenaire du Hezbollah et de la République islamique d'Iran, c'est-à-dire des héros du monde chiite. Fini donc le mirage d'une Turquie leader du monde sunnite, bataillant les « hérétiques » avec l'argent saoudien. Mais le conflit artificiel intra-musulmans que Washington a lancé ne s'arrêtera pas tant que l'Arabie saoudite n'y aura pas renoncé elle aussi.

L'extraordinaire basculement de la Turquie est probablement difficile à comprendre pour les Occidentaux, selon qui la politique est toujours publique. Sans évoquer l'arrestation d'officiers turcs dans un bunker de l'Otan à Alep-Est, il y a deux semaines, il est plus facile à interpréter pour ceux qui se souviennent par exemple du rôle personnel de Recep Tayyip Erdoğan durant la première guerre de Tchétchénie, alors qu'il dirigeait la Millî Görüş ; un rôle dont Moscou n'a jamais parlé, mais sur lequel les services de renseignement russes ont conservé de nombreuses archives. Vladimir Poutine a préféré transformer un ennemi en allié, plutôt que de le faire tomber et de devoir continuer à se battre contre son État. Le président Bachar el-Assad, sayyed Hassan Nasrallah et l'ayatollah Ali Khamenei lui ont volontiers emboité le pas.

À RETENIR :

Après avoir espéré conquérir la Syrie, le président Erdoğan se trouve, du seul fait de sa politique, contesté sur trois fronts : par les États-Unis et le FETÖ de Fethullah Gülen, par les Kurdes indépendantistes du PKK, et par Daesh.

À ces trois adversaires, pourrait à nouveau s'ajouter la Russie qui détient de nombreuses informations sur son parcours personnel. Aussi le président Erdoğan a-t-il choisi au contraire de s'allier avec Moscou et pourrait-il sortir du commandement intégré de l'Otan.

Thierry Meyssan

Consultant politique, président-fondateur du Réseau Voltaire et de la conférence Axis for Peace. Dernier ouvrage en français : L'Effroyable imposture : Tome 2, Manipulations et désinformations (éd. JP Bertand, 2007).

[1] « Les documents du cessez-le-feu en Syrie (complet) », "Resolution 2336 (Syrian Ceasefire, Astana Talks)", Réseau Voltaire, 31 décembre 2016.
[2] « La guerre secrète en Italie », par Daniele Ganser, Réseau Voltaire, 6 février 2010.
[3] « Quand le stay-behind voulait remplacer De Gaulle », par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire, 10 septembre 2001.

IL SE RÉVEILLE AVEC 1,2 MILLION DANS LE ROUGE SUR SON COMPTE: "J'AI CRU QUE C'ÉTAIT MON JOUR DE CHANCE"

"JE NE PEUX PAS retirer plus d'argent que ce qu'il y a sur mon compte. Je ne sais pas qui a pu faire ça", a avoué Tyler Daniels, sans emploi. Tyler Daniels vit à Collingham (Exxex). Il ne travaille plus depuis un certain temps. Jeudi passé, ce jeune homme de 21 ans a voulu savoir combien d'argent il lui restait sur son compte en banque. Logiquement, il ne devait y avoir que 90 cents. "Je ne sais pas qui a pu faire ça"

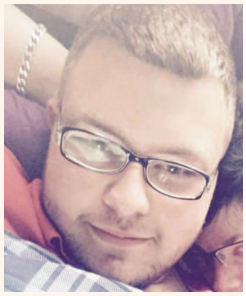
"D'abord, je n'ai pas vu le petit signe négatif, donc j'ai cru que c'était mon jour de chance", a reconnu Tyler Daniels dans Metro. Petit souci: il existait bel et bien un moins devant le 1,2 million de livres (soit quasiment 1,4 million d'euros) qui apparaissait sur son compte en banque. "J'ai soudain compris que mon compte était dans le rouge".

Enquête ouverte chez Barclays

Tyler Daniels n'a pas la moindre explication. " Je ne peux pas retirer plus d'argent que ce qu'il y a sur mon compte. Je ne sais pas qui a pu faire ça", a-t-il ajouté. Sa banque, Barclays, a ouvert une enquête et a fermé le compte de Tyler Danies: "Je dois emprunter de l'argent à mon grand-père de 83 ans pour survivre. Tout ce stress me rend malade, c'est un cauchemar".

Cinq retraits

D'après les premières informations, il y a eu quatre retraits de 250.000 livres, et un autre de 200.000 livres.



"Ces transactions n'ont pu être effectuées que grâce à un code sécurisé via l'application de la banque", assure Barclays. "Nous mettons tout en œuvre pour comprendre ce qu'il s'est passé".

UNE DAME ÂGÉE DÉFÈQUE DANS UN COMBI DE POLICE



LA POLICE de Louvain n'a guère goûté au comportement d'une dame âgée lors d'un contrôle d'alcoolémie samedi soir dans la ville universitaire flamande: elle a fait la grande commission dans un combi de police, ce qui lui a valu de recevoir, outre une amende administrative, la facture de nettoyage du véhicule souillé.

Le compagnon de la dame indélicate avait auparavant subi un contrôle qui avait révélé qu'il conduisait sous influence de l'alcool. Le couple a donc été invité à laisser là sa voiture et un taxi a été appelé pour le ramener à la maison. La dame a alors attendu l'arrivée du taxi dans le combi de police, mais cette attente a semble-t-il été trop longue.

CET OBJET IMAGINÉ PAR UN ENFANT DE 10 ANS POURRAIT SAUVER DE NOMBREUSES VIES

BISHOP CURRY, 10 ans, habite au Texas.
De plus en plus d'enfants décèdent tragiquement après avoir été laissés par leurs parents dans une voiture au soleil. Au Texas en particulier, ce chiffre a augmenté l'an dernier. Et quand Bishop, 10 ans, a appris qu'une famille de son quartier avait connu un tel drame, il a décidé d'inventer une solution.

Conçu en 3D, cet objet, baptisé 'Oasis', se place sur un siège de voiture. Il détecte la présence d'un enfant et si la température se met à grimper dans le véhicule, il libère de l'air froid, en attendant l'arrivée des secours. Selon NBC, l'invention de Bishop intéresse déjà Toyota. "Ce serait un rêve de pouvoir concevoir plein d'inventions qui sauvent des vies", confie le petit garçon.

#DressLikeAWoman, la merveilleuse réponse à Donald Trump







Le président américain a récemment demandé à ses employées de "s'habiller comme des femmes".
Suite à un article sur le dress code imposé par Donald Trump à ses employées, les internautes ont décidé de répliquer en montrant au président américain comment les femmes s'habillaient vraiment au travail. Elles sont scientifiques, policières, juges, soldats, chirurgiennes et n'ont pas peur de bousculer les stéréotypes.

"Je m'habillerai en femme quand vous vous comporterez comme un président", pouvait-on lire sur Twitter, où le hashtag #DressLikeAWoman ne cesse de gagner en popularité.

Dans son dress code, Donald Trump demande aux femmes qui travaillent pour lui de "s'habiller comme des femmes et d'avoir toujours l'air soigné, même en jeans" selon le magazine Elle. Le président demande aussi à ses employés masculins d'adopter un look soigné et faire attention à leur cravate en particulier.

Le saviez-vous

POURQUOI LES JUMEAUX RÉUNIS PAR UNE PARTIE DE LEUR CORPS SONT APPELÉS DES JUMEAUX SIAMOIS ?



Chang et Eng Bunker étaient l'une des premières paires connues de jumeaux siamois. Ils sont nés en Thaïlande en 1811, lorsque le pays s'appelait le Royaume de Siam. Ces frères se sont déplacés aux États-Unis pour y vivre en faisant comme travail des expositions publiques d'eux-mêmes, ils ont alors été appelés les « jumeaux siamois » en raison de leur pays d'origine. Ils vivaient une vie très intéressante et ils se sont tous les deux mariés, Chang eut 10 enfants et Eng eut 11. Les deux jumeaux sont morts le même jour en 1874. Chang est mort d'une pneumonie et Eng a refusé de laisser son médecin le séparer de son frère, alors il est mort trois heures plus tard.

ERROR: ioerror
OFFENDING COMMAND: image

STACK:

true
-1
false
0
-null-
-null-
-null-
-null-
0.0
0.0
0.0
0.0